

À l'école des spécialités

Ismail Ferhat

Le constat est souligné lors de l'ouverture de ce colloque international portant sur « Militantisme, sociabilité savante et identité professionnelle. Les associations de spécialistes du corps enseignant : un engagement singulier ? (XX^e-XXI^e siècles) » (IFE, ENS, LARHA, CHS-Paris I, 27-28 septembre 2012), par Philippe Savoie : les associations de spécialistes constituent un univers méconnu des études savantes du système éducatif en France. La dispersion de ces structures peut l'expliquer en partie. En effet, des historiens et géographes de l'APHG (Association des professeurs d'histoire et géographie) à l'association des psychologues scolaires (AFPEN, Association française des psychologues de l'Éducation nationale), leur diversité reflète celle des métiers enseignants, voire éducatifs. De plus, la plupart des études qui y sont consacrées sont le plus souvent rédigées par des militants de celles-ci. Enfin, les travaux monographiques ne les situent pas dans un cadre plus global (programmes d'enseignement, politiques scolaires, interactions avec les autres formes de sociabilité et de militantisme enseignants) ou comparatiste.

Une récente série de travaux, dans des disciplines variées (histoire, sociologie, sciences de l'éducation, science politique), a souligné que cet isolement n'était pas justifié. Les associations de spécialistes sont en effet présentes chez les personnels enseignants et de vie scolaire du second degré – voire d'autres secteurs d'enseignement – depuis la réforme du lycée en 1902. Elles jouent un rôle indéniable dans l'élaboration des programmes scolaires, voire des politiques éducatives. De même, leurs adhérents sont présents chez les personnels enseignants, mais aussi chez d'autres professions et chez les cadres de l'Éducation nationale, les syndicats. Le colloque est organisé autour de trois axes majeurs (l'enracinement des associations dans l'identité professionnelle, leur rôle dans le secteur éducatif, l'interaction avec d'autres structures militantes). De même, il comporte une dimension comparatiste, des intervenants présentant le cas du Portugal.

Les associations de spécialistes, émanation de l'identité professionnelle

La création des associations de spécialistes s'échelonne durant tout le siècle. Pierre Sauvaton étudie ainsi la naissance de l'Union des naturalistes, née en 1911 d'une scission avec les enseignants de physique et de chimie. Celle-ci est une force motrice en matière de définition de la discipline (ainsi sur les travaux pratiques). D'autres cas sont abordés, celui des professeurs de musique de l'Association des professeurs d'éducation musicale ou APEMU (Angélica Rigaudière), ou des professeurs de l'amicale des enseignants d'Éducation physique et sportive ou AEEPS (Denis Abonnen), qui reflètent la place complexe de disciplines perçues comme « non fondamentales » dans les cursus scolaires.

Les associations de spécialistes ne se limitent pas à la promotion d'une discipline d'enseignement. Ainsi, Laurent Gutierrez étudie la Société française de pédagogie

(SFP), organisme prestigieux dont furent membres Henri Wallon et Paul Langevin. Au sein de la SFP, les instituteurs et leur syndicat, le SNI (Syndicat national des instituteurs), sont fortement présents. De même, les personnels de « vie scolaire » sont présents : Jérôme Martin s'intéresse aux orienteurs-psychologues, issus de l'INOP (l'Institut national d'orientation professionnelle, né en 1928) dans les années 1930, et dont une partie importante ne travaille pas à l'Éducation nationale. En sens contraire, certaines disciplines aux contours changeants connaissent une pluralité d'associations : c'est l'exemple de la technologie au collège présentée par Martine Paindorge, qui analyse la multiplication des associations de spécialistes dans un champ disciplinaire lui-même flou. José Viegas Bràs et Maria Neves Gonçalves s'intéressent au cas des associations de spécialistes du Portugal, qui reflètent les évolutions du système éducatif depuis la révolution des Œillets en 1974 et sa démocratisation.

En conclusion de cet axe d'études, une table ronde regroupant Catherine Combelles, ancienne dirigeante de l'APMEP (Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public), et Dominique Comelli, ancienne animatrice du groupe histoire du SNES (Syndicat national des enseignements de second degré), montre les similitudes et les divergences de l'action des spécialistes et d'un syndicat. En effet, si les uns défendent une spécialité de manière exclusive, les groupes disciplinaires d'un syndicat enseignant doivent accepter un cadre commun qui encadre leur action, particulièrement sur le cadre des exigences d'heures et de programmes.

Associations de spécialistes et système éducatif

Au-delà de leur hétérogénéité, un des points communs des associations de spécialistes est la volonté d'influencer les politiques scolaires dans un sens favorable à leurs disciplines, ainsi en accroissant le volume horaire alloué à celles-ci. Elles peuvent avoir un rôle plus implicite : à cet égard, une partie de l'Inspection générale de l'Éducation nationale était issue des associations de spécialistes, le recrutement étant même quasi monopolistique dans certaines disciplines. Ce trait est renforcé par la place déterminante des agrégés dans les associations de spécialistes. De même, elles peuvent intervenir auprès des décideurs politiques pour tenter de les influencer – cela est particulièrement vrai pour des disciplines comme l'histoire, qui suscitent les passions y compris en dehors de l'école.

Maria Manuel Calvert Ricardo montre que cette question n'est pas franco-française. Prenant le cas de l'Association portugaise des professeurs d'anglais (APPI), elle souligne que celle-ci prend en charge une partie de la formation continue des enseignants d'anglais au Portugal, en collaboration avec l'État. Muriel Guedj, à partir de l'Union des physiciens entre 1964 et 1973, précise comment les associations de spécialistes interagissent avec les transformations du système éducatif. Ainsi, les transformations du second degré (et notamment des collèges) pèsent sur son action, ses projets et son programme. Cette interaction est aussi liée aux lieux de formation : la place de l'ENSEP, école des enseignants d'EPS (Éducation physique et sportive), se reflète dans la constitution de leur association, comme le montre Loïc Szerdahelyi.

L'association est enfin fonction de l'évolution de la spécialité elle-même dans la société. Cas quasi expérimental, l'installation progressive de l'électronique puis de l'informatique comme discipline d'enseignement depuis les années 1950 génère, selon Pierre Mounier-Kuhn, une série d'associations dont l'existence et l'action dépassent le cadre scolaire, pour intégrer ainsi le reste du secteur public, voire le

secteur marchand (formateurs d'entreprise, formation professionnelle).

L'inscription des associations de spécialistes dans le champ militant

Les associations de spécialistes sont parfois présentées, ainsi par les partisans de réformes pédagogiques, comme des facteurs d'archaïsme, voire de conservatisme désuet. Le colloque remet en cause le constat, en soulignant l'interaction historique entre celles-ci et les organisations militantes. Youenn Michel s'appuie sur l'exemple de l'*Ar Falz* (*La faucille*, association d'enseignants défendant le breton, née en 1944) pour souligner combien les associations de défense des langues régionales sont à la fois scolaires et politiques. La proximité d'*Ar Falz* avec les revendications régionalistes est frappante.

En sens inverse, la représentation d'une spécialité peut se fragmenter dans le temps sous la pression des logiques militantes (ou de retrait du militantisme). Patricia Legris, étudiant l'APHG, montre comment depuis les années 1990, le débat public autour des questions d'histoire et de mémoire a favorisé l'émergence d'organisations (CUVH [Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire ; Liberté pour l'histoire]) concurrençant cette association.

Autre point sensible, le rapport entre syndicalisme enseignant et spécialistes est pour le moins complexe au XX^e siècle. Yves Verneuil, s'intéressant aux années 1900-1940, confirme combien la distinction entre les deux est à la fois voulue (ainsi en séparant revendications corporatives et pédagogiques) et impossible (tant ces deux sujets sont liés). Le cas du SNES, syndicat majoritaire du second degré, est dans la continuité de ces ambiguïtés fondatrices, alternant entre défiance et alliance avec ces associations. Enfin, Aurélie Llobet et Igor Martinache, dans une étude de terrain sur les professeurs en SES [Sciences économiques et sociales], montrent la pluralité (avec pas moins de cinq idéaux-types) des rapports entre les deux types de militantisme dans les lycées aujourd'hui.

Pour conclure, les organisateurs soulignent les pistes ouvertes par ce colloque novateur : la dimension internationale est particulièrement riche pour analyser les associations de spécialistes. De même, la question de leur sociologie (domination pérenne des agrégés, voire des professeurs de classes préparatoires) encourage des études fines en termes de prosopographie et de parcours individuels. Enfin, la place de ces structures, dans un système éducatif en pleine transformation (notamment *via* le numérique), semble être un enjeu d'études ultérieures. Cependant, l'étude du phénomène du début du XX^e siècle à aujourd'hui indique que les spécialistes ont su digérer tous les bouleversements de l'École. C'est relativiser les affirmations de ceux qui prédisent leur fin, leur agonie ou leur désuétude.